

reprises qu'il fallait se montrer conciliants si nous voulions surmonter les difficultés avec lesquelles le Canada est aux prises.

Je me permets de citer les paroles d'une personne qui n'est pas membre de cette Chambre et qui n'est pas tellement bien connue au Canada, mais je crois qu'elle exprime l'opinion modérée du Canadien ordinaire. Je veux parler de M^{me} Henri Vautelet, éminente Québécoise, ancienne présidente de la Fédération des femmes libérales de la province de Québec, et qui a rendu de nombreux autres services publics. Elle parlait à Montréal à la mi-novembre et voilà ce qu'on a dit à ce sujet dans un article:

Une éminente Canadienne française affirme que la violence dans la province de Québec se rattache à la violence qui se manifeste dans le monde entier et que les Canadiens français ont fait appel à leurs sentiments plutôt qu'à leur raison en exposant leurs griefs au sujet de la Confédération.

M^{me} Henri Vautelet, ancienne présidente de l'Association canadienne des consommateurs, a déclaré que les récentes manifestations de violence au Québec constituait « le gâchis stupide d'une cause lucidement défendable ».

« L'histoire prouve que les tensions que subit aujourd'hui la structure même de la Confédération sont la responsabilité entière du Canada anglais; j'estime toutefois que le Canada français doit porter la responsabilité de notre façon stupide, parfois laide, habituellement inefficace et surtout émotive, d'envisager la présentation nécessaire de notre cause. »

Puis l'article signale qu'elle était conférencière invitée au Collège Loyola et qu'elle s'est adressée aux étudiants en sciences politiques. L'article continue:

Elle a dit que la violence récente au Québec est un remous de la violence universelle et se rattache bien peu aux rancunes du Québec.

« Dans tout le monde civilisé, un étrange mal de violence, une haine flottante, cherchant un objectif où s'agripper, et l'abandon délibéré à l'hystérie de masse ont frappé la jeune génération. Puisque le Québec fait partie du monde, je suis étonnée que le lien évident entre les extravagances de nos jeunes séparatistes et cette maladie de l'époque semble avoir été négligé dans une grande mesure... »

Les slogans ne sont pas des faits mais ils peuvent être dangereux et se substituer trop facilement à la réalité dans les esprits conscients d'un grief mais incapables de le définir clairement.

La devise « maîtres chez nous », employée par les libéraux du Québec lors de l'élection provinciale de 1962, lui semble un exemple d'affirmation hypothétique, impliquant des besoins que personne n'a encore définis clairement.

« Car nous sommes toujours maîtres chez nous au Québec, sauf en cas de guerre, et nous aurions même le pouvoir de protéger nos minorités dans les autres provinces et de forcer une réévaluation de notre rôle de partenaire si nous faisons usage de nos atouts actuels au lieu d'agir avec précipitation à propos de griefs mineurs et trop souvent imaginaires. »

Je crois, monsieur l'Orateur, que cette dirigeante très distinguée et de nationalité canadienne-française fait entendre la voix de

[L'hon. M. Dinsdale.]

la modération. Elle indique, je pense, qu'il n'y a plus de raison pour le gouvernement de se laisser gagner par la panique, car nous avons surmonté la crise.

Or, j'ai reçu une foule de lettres à ce sujet. Je ne vais pas les consigner au compte rendu, mais elles renfermaient souvent des questions auxquelles on n'a jamais répondu à la Chambre et auxquelles je trouve difficile de répondre moi-même. Peut-être pourrai-je faire voir le problème comme mes électeurs l'envisagent si je consignais certaines de ces questions au compte rendu. On me demandait tout d'abord pour quelle raison le premier ministre avait présenté le drapeau à la cérémonie d'ouverture de la réunion biennale de la Légion royale canadienne à Winnipeg. Le premier ministre ne savait-il pas qu'un tel service commémore la mémoire de quelque 200,000 Canadiens qui ont fait le sacrifice suprême pour défendre les libertés motivées par les valeurs que représentent les symboles qui, a-t-il annoncé, seraient enlevés du drapeau canadien? On me demande constamment: pourquoi s'être attaqué à cela de façon aussi soudaine et aussi précipitée?

Autre chose encore. Le premier ministre laisse entendre que s'il a présenté la question du drapeau, c'est en raison d'une promesse électorale. Faut-il en conclure qu'il se croit obligé de remplir toutes les promesses électorales sages ou imprudentes? Si les partis politiques devaient tenir tous les engagements qu'ils prennent au cours d'une campagne électorale, le pays serait en piteux état.

On nous pose aussi cette autre question: puisque le premier ministre y attachait tant d'importance, pourquoi n'a-t-il pas parlé du drapeau dans le discours du trône, car c'est en somme la façon normale d'exposer les travaux de la Chambre qu'un gouvernement a l'intention de présenter au cours d'une session? La seule raison que j'aie pu donner à ce sujet, c'est qu'on a cédé à la panique sous les pressions extrémistes, comme je l'ai signalé dans mes remarques antérieures.

Et voici la quatrième question qu'on nous pose: puisque le comité visait à un drapeau distinctif, qu'on ne saurait confondre avec celui d'un autre pays, pourquoi son choix est-il tombé sur un drapeau qui ressemble à celui du Pérou? C'est une question à laquelle je ne puis répondre.

M. Byrne: Vous avez sûrement reçu une lettre de John.

L'hon. M. Dinsdale: Oui, j'ai un grand nombre de bons Johns dans ma circonscription électorale, un grand nombre de bonnes gens, qui se préoccupent sérieusement de cette question.

Je pose une nouvelle question: Dans un pays qui a atteint la souveraineté par un procédé